

Vincent Feltesse a reçu les représentants de l'intersyndicale tbc

Vincent Feltesse s'est entretenu ce matin avec les représentants de l'intersyndicale du réseau tbc pendant près de deux heures. Vincent Feltesse a introduit les débats en plaçant ce dossier de la DSP Transports de la Cub dans le contexte d'un véritable bras de fer européen entre grands opérateurs de transport et rappelé que cette « bagarre » n'oppose pas la Communauté urbaine et les salariés de tbc, mais qu'il faut plutôt la situer dans le contexte de conflits d'intérêt entre les collectivités locales et les grands groupes privés. Il a par ailleurs fait part de ses regrets à l'intersyndicale qui n'avait pas été prévenue de la signature du contrat avec Keolis, à la suite de la décision du Conseil d'Etat.

- Vincent Feltesse a confirmé qu'une délibération sera soumise au Conseil de Communauté du 10 avril qui actera la fin du contrat de Veolia le 30 avril à la fin du service. Cette délibération, dont le principe a été validé hier par le Comité de pilotage DSP Transports, précisera les modalités d'interruption de cette délégation, sachant que les services de la Cub sont par ailleurs chargés de regarder avec Veolia les conditions d'une transition concertée.
- Alors que la société Keolis s'est déjà engagée, en novembre, à ne pas dénoncer les accords sociaux en vigueur dans l'entreprise tbc sur toute la durée du contrat - y compris ceux de 1982 et 2001 relatifs au décompte journalier du temps de travail - le président de la Communauté urbaine veillera à ce que Keolis confirme devant le personnel ces mêmes engagements.
- Il est enfin convenu du principe d'une rencontre régulière Cub - intersyndicale. Un premier échange est programmé lundi, à l'issue de la réunion entre Keolis et les représentants de l'intersyndicale.